COMPTE RENDU de la Réunion des Directeurs du mercredi 1er septembre 2010 (14h00, La Motte Servolex Ecole élémentaire le Picolet) :

La circonscription de Chambéry 4 :
Ecole élémentaire du HAUT MACHE, 73000 CHAMBERY
Téléphone : 04 79 69 24 16
Fax : O4 79 69 00 O6
Courriel : ce.0731537Z@ac-grenoble.fr

Ouverture du secrétariat :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45
Après-midi	13h15-17h15	13h15-17h15		13h15-17h15	13h15-17h15

Secrétaire : **Madame Anne-Marie PILLET**
IEN : **Monsieur Alain HUARD**
CPC Généraliste : **Madame Céline BAHRO**
CPC EPS : **Madame Sandrine CHERY**
ATICE : **Madame Isabelle CULOMA**

Au cours de cette année :

Mise en œuvre de la nouvelle formation des professeurs des écoles.
Il sont quatre professeurs des écoles stagiaires dans la circonscription (Ecole maternelle Les Châtaigniers à Chambéry le Haut, école élémentaire L.Pergaud à la Motte Servolex, école élémentaire de Challes les Eaux, et école primaire de Vallon Fleuri à la Ravoire) .
Ils ont la pleine responsabilité d'une classe (sauf CP). Ils bénéficieront d'un stage de formation du 6 octobre au 12 novembre. Le suivi pédagogique sera assuré plus spécifiquement par un PEMF (Maître formateur d'une école d'application) mais également par les conseillers pédagogiques de la Circonscription.
Ils bénéficient localement du soutien d'un maître au sein de l'école (vie de l'école, conseil pratiques…). Un enseignant en surnombre a été octroyé, pour cette année, aux écoles qui reçoivent ces Professeurs des Ecoles stagiaires (PES) en principe jusqu'au 12 novembre.
Changement d'IA : à partir du 2 novembre. Madame Brennan Sardou est nommée en Ardèche. Un nouvel Inspecteur d'Académie la remplacera : en principe Mr Gilardot Frédéric.
Les animations pédagogiques : Madame l'Inspectrice d'Académie a défini des priorités. Lutte contre l'illettrisme, les Mathématiques, le Projet d'école, le Handicap, et la Gestion des apprentissages. Toujours avec en filigrane la mise en place du Socle Commun et des Programmes… A ce sujet : Tableau informatique d'Isabelle Culoma : aide à la programmation est disponible pour les enseignants qui souhaitent l'utiliser et le faire évoluer.
Des possibilités d'animations locales sont possibles: à voir au cas pas cas et se mettre en relation avec les Conseillères Pédagogiques.
Prochaine réunions des Directeurs du REP : le mardi 14 septembre à l'école Vert Bois 13h45-16h00. (ordre du jour : les parcours individualisés et l'action Lire ensemble)
Bilan des projets d'école : un « tableau de bord » de l'école sera nécessaire. Pour le calcul des CSP penser à demander la professions des parents.
Evaluations nationales : L'équipe de circonscription va essayer de rencontrer les écoles élémentaires pour analyser les résultats des évaluations et envisager des dispositifs de différenciation dans les apprentissages : il conviendra d'inscrire à l'ordre du jour d'un conseil des Maîtres un point concernant ce sujet. Les conseillères pédagogiques prendront directement contact avec les directeurs.
Inspections : même dispositif que l'année dernière. Des réunions d'informations sont proposées pour préparer les inspections mais il n'y aura pas d'inspecteur maternelle en Savoie cette année.
Il convient de rendre compte aux enseignants de chaque école du bilan des inspections communiqué lors des réunions Directeurs de fin d'année par secteur de collège.
PPMS : vous allez recevoir une enquête sur les PPMS de votre école. A remplir et à renvoyer avant le 15 septembre.

108 heures : un tableau remis à jour a été préparé par Isabelle Culoma. C'est une aide proposée aux enseignants très utilisée par les enseignants de la circonscription.
RASED : Afin de dresser d'évaluer le nombre des demandes d'aides qui ne bénéficieraient pas d'une intervention. Il convient d'adresser au RASED toute les demandes y compris celles qui concerneraient le Cycle III.

Différentes interventions :
Intervention de Céline Bahro : CPC Généraliste

Proposition d'aides :
- lors de la réalisation du projet d'école,
- pour la mise en place de dispositifs au sein de la classe pour aider les élèves ne difficultés.
- participation aux animations pédagogiques d'école (locales).

Intervention Sandrine Chéry : EPS

1) **Calendrier :**

Il s'agit d'un prévisionnel, tant pour le calendrier que pour les agréments.
- CHY court : mardi 16 novembre + coursetons (à définir ensemble).
- rencontre handball au 3ème trimestre, cycle 3.
- rencontres athlé au Talweg cycles 2 et 3.
- rencontre maternelles : stade Mager le 10 mai (cf Trajectoire, USEP)
- récréadanse: rencontre au mois de mai. Thème danse et architecture, à Chambéry avec la Cie Comme tes pieds et Catherine Frioll, guide du patrimoine. Les classes inscrites seront accompagnées : formation, aide de la Conseillère pédagogique.

2) **Sessions d'agréments :** natation, patinage sur glace, ski nordique et alpin, vélo. Les dates sont sur le site IA. Un document récapitulatif vous sera envoyé. N'oubliez pas d'inscrire les bénévoles qui participent aux sessions. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les non inscrits ne pourront pas être acceptés. Pour rappel : les agréments sont valables 5 ans.

3) **Équipements sportifs :**

- Piscine : Le bonnet de bain deviendra vraisemblablement obligatoire à la piscine de Buisson Rond. Pour l'organisation les classes travailleront avec 4 MNS le matin et 5 MNS l'après-midi.
- Patinoire : il reste des créneaux pour le module2 de la 1ère période. Les demandes pour les autres périodes sont à rendre pour le 23 septembre.
- Gymnase des Combes : réunion d'organisation lundi 20 septembre à l'école Vert Bois.

4) **Interventions de l'association Roue libre:** La convention avec l'IA est en cours de signature. A vérifier avant de commencer les interventions dans les écoles.
5) **Ville de Chambéry**: Le service des sports viendra vérifier la conformité des panneaux de Basket et des cages de Handball et de Football. Les dates d'intervention seront fixées en accord avec les directeurs.

INTERVENTION D'ISABELLE CULOMA – ATICE

DISPONIBILITES
Comme les années précédentes, Isabelle CULOMA effectuera sa mission d'ATICE les jeudis et vendredis.
Si besoin, vous pouvez la contacter à l'adresse suivante :
isabelle.culoma@ac-grenoble.fr
PROTOCOLE EN CAS DE PANNE
En cas de problème technique, vous devez tout d'abord appeler la personne déléguée par votre municipalité, si elle existe (service informatique, société extérieure,...).
Pour tout autre problème (logiciel, base élève,...), voici les coordonnées du guichet unique : 0810 76 76 76 qui n'hésitera pas à envoyer un mail à Isabelle CULOMA si nécessaire.
108 HEURES (aide personnalisée, diiférentes réunions…)
Le tableau sera envoyé par mail dans les écoles. Pour l'obtenir à nouveau, merci de prendre contact directement avec la secrétaire de Chambéry 4..
BASE ELEVE
La base élève a été inaccessible le 2 septembre, date à laquelle s'est effectuée la bascule entre les deux années scolaires. A compter du 3 septembre, pensez à admettre définitivement les élèves.
WEBMAIL

En annexe (documents joints), vous trouverez le mode d'emploi du Webmail, afin de consulter les messages envoyés sur les adresses professionnelles @ac-grenoble.fr.
TABLEAU INFORMATIQUE : aide à la programmation annuelle
Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes, nous vous enverrons par mail un tableau informatique permettant la programmation des différents champs disciplinaires sur l'année. Toutes les remarques concernant l'utilisation de ce tableau sont les bienvenues. C'est un document d'aide qui se veut évolutif : adresser commentaires et remarques par mail à Isabelle Culoma qui le modifiera en fonction des demandes.

Intervention d'Isabelle Abry Durand Musique et Arts :

ISABELLE ABRY-DURAND CPEM
Isabelle.abry-durand@ac-grenoble.fr
Inspection académique Chambéry 04 79 69 16 36 / 06 26 02 49 07

- Projets Arts et Culture

La saisie des projets sur le site s'est avérée assez compliquée compte tenu notamment d'un piratage de ce site qui a dû être fermé un certain temps et ainsi raccourcir les délais.
Les collègues qui n'ont pas fait leur demande d'action artistique avec intervenant pourront se servir du document que Marie-Françoise Olivier a envoyé, via chaque inspecteur de circonscription.
Rappel : la date de retour est fixée au 7 septembre.
Les commissions d'attribution et de validation des projets se dérouleront le 10 septembre pour les projets avec financement et le 13 septembre pour les projets sans financement (dont les musiciens intervenants).

- Animations pédagogiques

Les propositions restent à définir mais deux animations sont déjà calées :
« Comptines et voix » à la demande des collègues de maternelle
« MAO : Musique Assistée par Ordinateur » en co-animation avec Isabelle Culoma.

- Proposition de concert

Chaque année, le festival des Nuits Romantiques propose une action avec le monde scolaire. Comme l'année passée, des concerts gratuits se dérouleront à Caramagne les 28 et 30 septembre.
Il reste de la place pour 2 classes le 28 septembre concert à 15h, 3 classes le 30 septembre (en attente de la confirmation de l'horaire du concert qui sera soit à 11h soit à 15h).
Descriptif du concert :
Un violon (Amanda Favier) et un récitant (François Castang).

> Violoniste au talent virtuose, Amanda Favier a souhaité retrouver les racines de son violon, fabriqué à Venise en 1723 par le célèbre luthier Matteo Goffriler. Personnage principal de ce voyage musical, elle nous propose une ballade vertigineuse à travers les siècles et l'Europe pour conter la vie de cet instrument exceptionnel. À travers récit et musique, le beau violon rouge cerise passe de main en main, d'interprètes obscurs en compositeurs adulés.
>
> Nous parcourons en sa compagnie près de trois cents ans de rencontres musicales rares – Bach, Paganini, Joachim, Ysaye, Kreisler, Kirchner, Bacri… – jusqu'à sa découverte par Amanda Favier.

Une visite patrimoniale avec guides est en cours d'élaboration et se déroulerait 1h avant le concert. Les classes intéressées s'inscrivent dès à présent auprès d'Isabelle Abry-Durand. La confirmation de leur inscription leur sera envoyée. Un document d'accompagnement au concert sera élaboré dès que possible. Les écoles n'ayant pas participé l'année passée sont pas prioritaires mais peuvent s'inscrire au cas où il n'y ait pas assez de demandes, en faisant en sorte, si possible, que les élèves soient différents .

- Information complémentaire pour les classes engagées dans les PACTES

Une réunion technique sera organisée réunissant les artistes du Pacte, les enseignants, Marie-Françoise Olivier, les représentants de l'EPPC (anciennement ADMS) et de la commune concernée, afin de procéder à la mise en œuvre du projet.

Pour les interventions de Michel Faure CDDP et de Patrick Guitton LVE : voir documents joints